

# DU 1<sup>er</sup> AU 8 DÉCEMBRE 2022

## Élections professionnelles dans la Fonction publique



JE VOTE  
*la*  
**CGT**  
**FERC**  
sup



La CGT Ferc Sup défend un service public national d'Enseignement supérieur et de Recherche gratuit, laïque et émancipateur. Elle porte dans les luttes et dans toutes les instances, avec ses élu-es et mandaté-es, les revendications élaborées avec les collègues et conformes à ses valeurs :

- Université ouverte et gratuite pour tous les étudiant-es
- Création massive de postes de fonctionnaires et arrêt de la privatisation rampante de l'Enseignement supérieur
- Augmentation des traitements/salaires, dégel du point d'indice (revalorisation immédiate de 10%), indexation sur l'inflation et suppression de toute forme de rémunération au mérite
- Arrêt des restructurations brutales et destructrices
- Mise en œuvre de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes

## Au CSA Toulouse INP

Liste CGT FERC Sup

**Personnels BIATSS, enseignant-es-chercheur-es,  
doctorant-es, enseignant-es, chercheur-es -  
titulaires et contractuel-les**

*Nous sommes toutes et  
tous concernés !*

**Le Comité Technique (CT) et le Comité d'Hygiène Santé et Conditions de Travail (CHSCT) de notre établissement disparaissent pour être remplacés par une seule instance, le Comité Social d'Administration (CSA).**

Le CSA représentera donc à la suite des élections professionnelles de décembre l'instance principale de dialogue social et de défense des conditions de travail des salarié-es.

**Tous les agents exerçant leurs fonctions dans l'établissement sont électeurs.** Une seule condition pour être électeur : exercer ses fonctions au sein de Toulouse INP (personnels titulaires ou contractuels, ITRF, AENES, personnels des bibliothèques, enseignant-es, enseignant-es-chercheur-es de l'université, ITA et chercheur-es des UMR rattachées à l'établissement).

Pour perpétuer l'engagement fort de vos élu-es CGT à Toulouse INP à vous défendre, à faire entendre votre voix et entretenir la dynamique collective :

**Pour défendre vos droits et le service public, votez et faites voter pour la CGT !**

**Je vote CGT au CSA pour des représentant-es qui interviendront pour de meilleures conditions de travail et sur les questions qui nous concernent toutes et tous et qui sont les prérogatives de ces nouvelles instances :**

- ☑ l'organisation, le fonctionnement des services (restructurations, transferts et sous-traitance, temps de travail, télétravail...)
- ☑ les questions relatives aux effectifs, à la gestion des emplois
- ☑ le régime indemnitaire (RIFSEEP, RIPEC...); les lignes directrices de gestion (mobilité, promotions)
- ☑ la formation, l'insertion et la promotion de l'égalité professionnelle
- ☑ la lutte contre toutes les discriminations
- ☑ la prévention des risques, l'hygiène, la sécurité et l'amélioration des conditions de travail
- ☑ la participation de l'employeur à la protection sociale complémentaire et à l'action sociale

## **Bilan du précédent mandat des élu-es CGT FercSup Toulouse INP au CT et au CHSCT et engagement pour notre futur mandat au CSA**

Lors du précédent mandat les élu-es CGT FercSup occupaient 4 sièges sur 8 au CHSCT et 4 sièges sur 9 au CT. **L'implication forte de l'ensemble de ces élu-es a permis à notre syndicat d'être moteur de l'action collective pour la défense des personnels.** Depuis 2020, le travail des élu-es s'est effectué dans un climat social tendu avec un fonctionnement dégradé des conseils statutaires : modifications de dernière minute d'ordre du jour, retards récurrents sur l'envoi des documents et des comptes rendus de séance, défaut de planification des conseils (plus de 10 CT extraordinaires en 2022), défaut de gestion de la campagne d'emploi 2022 et retard d'un an sur la réalisation du bilan social. Malgré ces difficultés, **les élu-es CGT FercSup ont activement participé aux conseils, ainsi qu'à de nombreux groupes de travail associés (LDG, RIFSEEP, RIPEC) et à la rédaction de plus d'une dizaine de motions et lettres ouvertes sur les sujets d'actualité de notre établissement** (entre autres : campagne d'emploi, LPR, absence de dialogue social, projet Centrale Toulouse). Nos élu-es ont aussi assuré un certain nombre de responsabilités, parmi lesquelles le secrétariat du CHSCT et l'animation des réunions mensuelles de l'intersyndicale.

**Les membres de notre syndicat se sont continuellement mobilisé-es pour mener une étude attentive des réformes nationales (Lignes Directrices de Gestion, Loi de Programmation de la Recherche) et locale (projet Centrale) afin de partager une analyse de leurs conséquences pour les personnels, leurs conditions de travail et l'impact sociétal.** La CGT FercSup a en particulier joué un rôle majeur dans l'analyse des conséquences du projet Centrale. Dès l'annonce du projet, **nous avons réalisé une enquête auprès de personnels BIATSS et EC de chaque école Centrale** afin d'identifier les implications d'une telle transformation pour notre établissement. Nos élu-es ont présenté les résultats de cette enquête à l'ensemble des personnels via la rédaction

d'une lettre ouverte et l'organisation d'une AG à l'issue de laquelle un comité d'action pour une autre transformation de Toulouse INP a été créé. Face à la souffrance de personnels et au défaut de considération de la présidence, des actions conjointes ont été menées : **rencontre avec l'inspecteur du travail, tenue d'un CHSCT exceptionnel à l'initiative des élu-es pour dénoncer la situation préoccupante des personnels, vote d'un avis négatif sur le projet d'établissement et rédaction d'une alerte** vis-à-vis de la surcharge de travail qui serait engendrée par une telle transformation éclair (à laquelle vient s'ajouter la sortie récente de la crise covid, la réforme de la fonction publique et de la recherche, la cyberattaque,...).

Les candidat-es CGT Ferc Sup au CSA s'engagent à **(i) écouter les personnels pour pouvoir être leur relais dans les conseils, (ii) partager avec les personnels leur analyse des réformes nationales et locales à venir, (iii) défendre les intérêts collectifs et individuels des personnels et leurs conditions de travail, (iv) défendre les valeurs du service public, (v) adopter un rôle de partenaire social si le climat est propice et que les marges de manœuvre sont réelles.**

Le nombre d'élu-es au CSA (10 sièges) sera plus faible qu'aux précédents CT et CHSCT réunis (17 sièges). Nous avons alors plus que jamais besoin de **représentant-es des personnels dynamiques et motivé-es !**



Élections professionnelles  
du 1er au 8 décembre 2022

Dans les établissements  
d'Enseignement supérieur et de Recherche

### **Des élu-es CGT FERC Sup pour l'amélioration du Service public et la défense inconditionnelle du statut général des fonctionnaires**

- |  |  |
|--|--|
| 1. M Alexandre FREULON (BIATSS) – A7     | 9. M Christian TAURINES (BIATSS) – services centraux |
| 2. Mme Julie ALBAGNAC (EC) – N7          | 10. Mme Julie RYSCHAWY (EC) – ENSAT                  |
| 3. M Raphaël MAURIN (EC) – N7            | 11. M David RIBOUL (BIATSS) – ENSAT                  |
| 4. Mme Dominique DELEFORGE (BIATSS) – A7 | 12. Mme Marion SAUTIER (EC) – ENSAT                  |
| 5. M Olivier LIOT (EC) – N7              | 13. M Julien BRAILLY (EC) – ENSAT                    |
| 6. Mme Marion ALLIET (EC) – A7           | 14. Mme Christine TAURINES (BIATSS) – A7             |
| 7. M Gilles VIDAL (BIATSS) – N7          | 15. M Ludovic CASSAN (EC) – N7                       |
| 8. Mme Laurence ELISSALDE (BIATSS) – A7  | 16. Mme Corinne LEBRETON (BIATSS) – A7               |

**En toute indépendance, les élu-es CGT Toulouse INP continueront à se battre :**

- Pour faire entendre la voix des salarié.es et faire remonter les dysfonctionnements au sein de notre établissement
- Pour défendre les conditions de travail des salarié.es et le respect du droit du travail
- Pour une politique des emplois orientée vers la titularisation des non-titulaires
- Pour défendre le sens de notre métier et un service public d'enseignement supérieur gratuit
- Contre les restructurations menant à une organisation pathogène du travail, un management nocif et toute forme de discrimination
- Pour la prise en compte des risques psycho-sociaux associés à la surcharge de travail permanente
- Pour affirmer la représentativité des personnels dans les conseils
- Pour des primes revalorisées et identiques par corps et grade, contre toutes les formes de rémunération au mérite (RIFSEEP, RIPEC) qui individualisent les salaires
- Pour l'égalité salariale et de déroulement de carrière, contre les violences sexistes et sexuelles, contre les discriminations